



Audit du système d'informations

Mairie de Guerlesquin



N° d'affaire : AFRSG07539

Version 1.0 du 17/10/2024

CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE

Destinataires	Fonction	Email	Téléphone
Eric Cloarec	Maire		
Christiane Duguay	Adjointe		
Maryline Le Roy	DGS	urbanisme@guerlesquin.bzh	

Interlocuteurs	Fonction	Email	Téléphone
Sébastien Geffroy	Expert DSI Active	Sebastien.geffroy@dsiactive.com	06 87 95 37 78

Version	1.0	Date
Créée / Modifiée par	Sébastien Geffroy	17/10/2024
Description de la modification		
Niveau de confidentialité	Confidentiel	

Confidentialité et Propriété

Les informations reçues de la **mairie de Guerlesquin** dans le cadre de ce projet sont tenues par DSI ACTIVE pour strictement confidentielles et ne seront divulguées en aucun cas sans l'accord formel la **mairie de Guerlesquin**.

De la même manière, le présent document est la propriété de DSI ACTIVE et ne peut être diffusé ou reproduit pour d'autres besoins que ceux de la **mairie de Guerlesquin** dans le cadre de son projet.

Visant à protéger les intérêts de nos entités, cette demande de discrétion ne constitue en aucun cas une restriction dans les relations entre la **mairie de Guerlesquin** et DSI ACTIVE.

SOMMAIRE

1.	Contexte.....	4
2.	Les Constats et Écarts avec l’objectif.....	5
3.	Les Enjeux	5
4.	Objectifs de la Mission.....	5
5.	Nature de la Mission.....	6
6.	Lieu, modalités et délai d’exécution de la mission.....	7
7.	Honoraires	7
8.	Confidentialité et Propriété	8
9.	Règlements des litiges	9
10.	Interprétation et modifications.....	9
11.	Annexe 1 : contenu et déroulé d’une mission type	10

1. CONTEXTE



La mairie de Guerlesquin dispose d'un système d'information (SI) comprenant une dizaine de postes de travail. Cependant, les utilisateurs rencontrent des difficultés techniques fréquentes, perturbant leur emploi du temps et leur productivité.

Il y a quelques années, une revue des contrats avec les prestataires a été effectuée dans un souci de réduction budgétaire, ce qui a malheureusement affecté la qualité des services fournis. Aujourd'hui, il est impératif de réévaluer et d'optimiser l'ensemble du SI pour garantir un fonctionnement efficace et sécurisé.

Faits Observés

- **Performances réseau** : insuffisantes, elles impactent directement l'efficacité des postes de travail.
- **Qualité de service des prestataires** : La réduction budgétaire a compromis la qualité des services fournis par les prestataires actuels.
- **Données sensibles** : La mairie gère un volume important de données sensibles nécessitant des mesures strictes en matière de sécurité.

Nécessité d'un Audit SI

Pour remédier aux problématiques identifiées, un audit complet du système d'information s'avère indispensable. Cet audit permettra :

1. Analyse et Optimisation :

- Évaluation approfondie de la gouvernance du SI actuelle.
- Réévaluer les contrats existants avec les prestataires pour plus d'efficacité.
- Analyse qualitative et quantitative pour améliorer la performance globale du SI.

2. Renforcement de la Sécurité Informatique :

- Identifier toutes les vulnérabilités actuelles du système et mettre en place des mesures correctives appropriées.
- Former continuellement le personnel aux meilleures pratiques en matière de sécurité informatique.

3. Amélioration Continue :

- Structurer l'organisation pour permettre une gestion optimisée et pérenne du SI.
- Recommandations pour garantir une meilleure qualité et performance à long terme.

Ces éléments permettent non seulement d'identifier clairement les actions nécessaires mais aussi d'assurer que le système d'information réponde efficacement aux besoins actuels tout en étant préparé pour les défis futurs.

2. LES CONSTATS ET ÉCARTS AVEC L'OBJECTIF



En résumé, les principaux constats potentiellement bloquants ou limitants pour l'atteinte des objectifs de la **mairie de Guerlesquin** sont les suivants :

- Manque de compétences internes en SI ;
- Prestataires éloignés et non responsabilisés ;
- Gouvernance insuffisante en termes de procédures informatiques ;
- Manque de visibilité budgétaire pour améliorer le SI.

3. LES ENJEUX



Dans ce contexte la mairie de Guerlesquin doit faire face à plusieurs enjeux majeurs qui imposent de structurer sa méthodologie projet et de piloter ses projets digitaux :

- Garantir la sécurité et le maintien en conditions opérationnelles du SI en continu ;
- Sécurité des données sensibles ;
- Pérennité du SI.

4. OBJECTIFS DE LA MISSION



Prenant en compte ce contexte et les enjeux à relever, DSI ACTIVE propose donc à la **mairie de Guerlesquin** de l'accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche de fiabilisation, optimisation et pérennisation du Système d'Information opérationnel de la mairie.

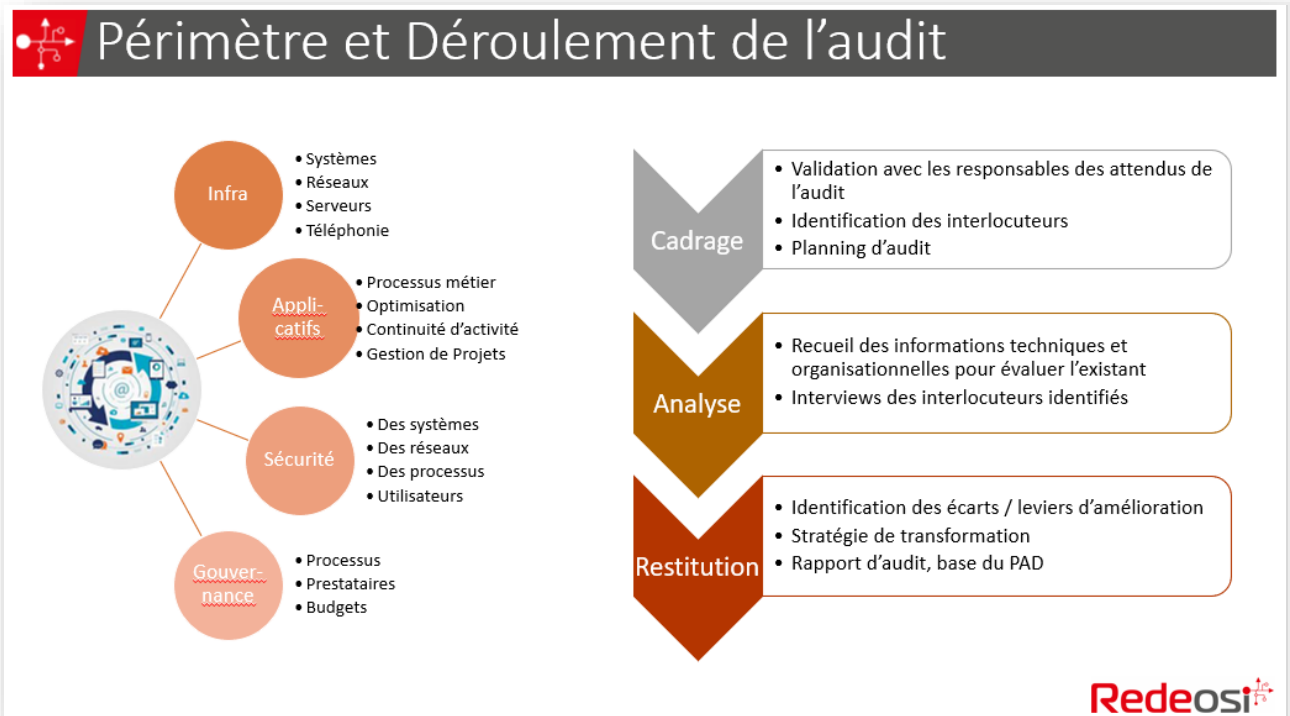
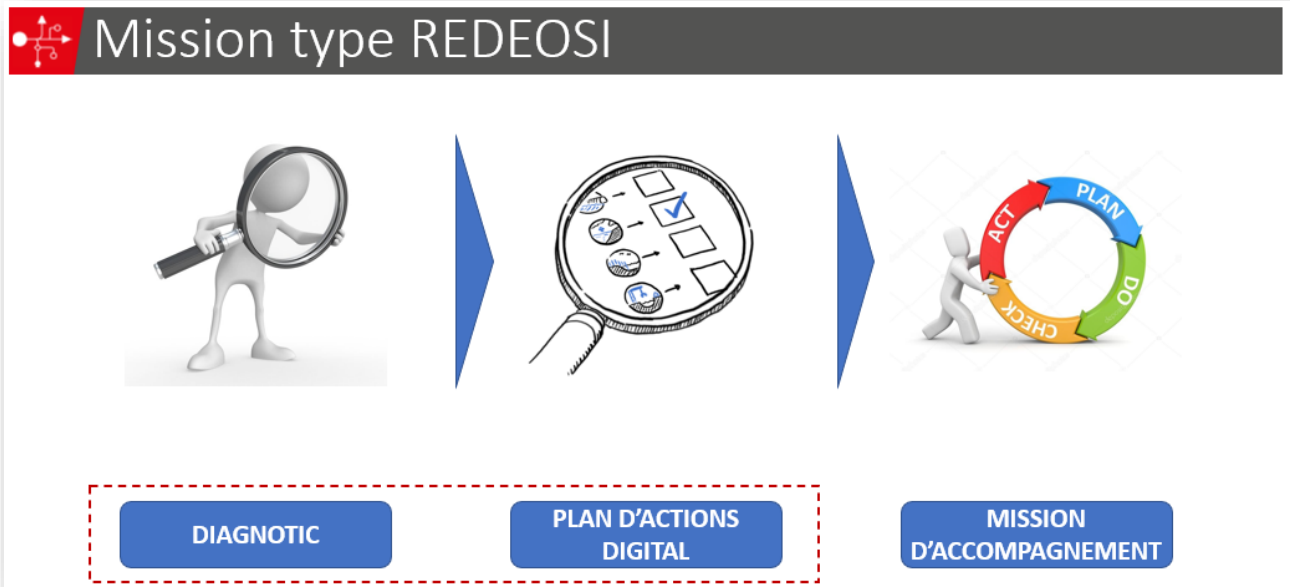
Objectifs principaux de la mission :

- **Cartographier** la globalité du SI ;
- Bien identifier l'ensemble des **améliorations** nécessaires ;
- Traduire les constats et objectifs en **Plan d'Action Digital (PAD)**
- **Optimiser, sécuriser et fiabiliser** l'environnement SI et les flux de gestion.

5. NATURE DE LA MISSION



Une mission type s'effectue en 3 temps ; dans le contexte de la **mairie de Guerlesquin**, nous nous limiterons aux 2 premiers temps, dans l'objectif d'établir un Plan d'Actions Digital, qui sera ensuite la base pour budgéter les projets en fonction des contraintes.



➔ voir le contenu et les livrables en annexe 1

6. LIEU, MODALITES ET DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION

La mission s'effectuera au sein de la **mairie de Guerlesquin** ainsi qu'à distance si nécessaire : l'Expert **DSIACTIVE** se déplacera sur site, interrogera les personnes et collectera sur place tous les documents, en rapport avec l'objet de sa mission, tenus à sa disposition par la mairie de Guerlesquin pendant la durée du présent contrat. L'expert **DSIACTIVE** accomplira sa mission en toute indépendance.

DSIACTIVE et la **mairie de Guerlesquin** travailleront de manière concertée et dans un esprit de collaboration nécessaire au bon déroulement de la mission.

L'audit s'effectuera dans le mois suivant la signature du présent contrat ; une réunion intermédiaire se tiendra alors afin de présenter les différents lots d'actions à réaliser et de les prioriser en fonction des contraintes techniques, budgétaires et des ressources. A l'issue de cette priorisation le PAD sera formalisé.

7. HONORAIRES

En contrepartie de l'exécution de sa mission, l'expert **DSIACTIVE**, via la société **REDEOSI**, percevra les honoraires suivants :

Lots	Forfait
<p>Diagnostic du SI</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadrage ▪ Entrevues ▪ Inventaires infra et systèmes ▪ Echange avec les prestataires ▪ Analyse, rédaction, restitution 	<p>Tarif de base 5 000 €</p> <p>Proximité, contexte - 1 500 €</p> <p>Total HT 3 500 €</p>
<p>Plan d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation des projets ▪ Elaboration du PAD ▪ Synthèse, formalisation, validation 	

Ce forfait de 3 500 € est un tarif exceptionnellement bas, qui s'explique par le souhait de **REDEOSI** de participer à l'amélioration du SI de la mairie de Guerlesquin.

Un remise conditionnelle de 1 000 € pourra être appliquée en cas de recommandation par la mairie de Guerlesquin auprès d'autres communes environnantes, ayant abouties à un contrat de même type.

Conditions de règlement

A la signature du présent contrat seront remis à REDEOSI un chèque ou virement correspondant à 30 % d'acompte des montants forfaitaires, soit un montant de **1 050 € HT**.

Le solde du montant sera effectué par virement bancaire ou chèque à la remise du livrable.

Les sommes facturées sont dues à la date de l'établissement de la facture et payables dans un délai maximum de 10 jours par virement bancaire ou chèque. Toute facture non réglée dans ces conditions pourra donner lieu à une suspension des prestations réalisées ou en cours de réalisation. Le client sera en outre redevable d'intérêts de retard calculés sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal, exigibles à compter de l'échéance. Les frais de recouvrement restent à la charge de la **mairie de Guerlesquin**.

Réserves contractuelles

Le montant de ce programme inclut tous les frais inhérents à la mission, à l'exception des frais de déplacements hors site siège client, ainsi que toute prestation externe non détaillée et ne faisant pas explicitement partie des prestations fournies par DSI ACTIVE dans le cadre du présent contrat.

8. CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE

DSI ACTIVE s'engage à considérer comme "confidentielles" et entrant dans le champ d'application du secret professionnel, les informations de toute nature, écrites ou orales, relatives aux activités et attributions de la **mairie de Guerlesquin**, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître, sans que lesdites informations doivent être estampillées "confidentielles".

DSI ACTIVE s'engage à ne pas divulguer lesdites informations confidentielles à quiconque, et en tout état de cause à respecter la présente clause de confidentialité, aussi longtemps que lesdites informations n'auront pas été portées à la connaissance de tiers par la **mairie de Guerlesquin** elle-même.

Il est expressément stipulé que le rapport établi par DSI ACTIVE dans le cadre de sa mission est la propriété exclusive de la **mairie de Guerlesquin**. En aucun cas, le présent contrat n'emporte transfert du droit d'utiliser, de publier ou de reproduire au profit de DSI ACTIVE, les informations qui lui auront été communiquées par la **mairie de Guerlesquin** (sauf accord de sa part)

DSI ACTIVE sera libre de faire état de son intervention auprès de la **mairie de Guerlesquin** dans ses références commerciales.

RGPD

DSI ACTIVE s'engage à collecter et à traiter les données personnelles en conformité avec toute réglementation en vigueur applicable au traitement de ces données, et notamment au règlement (UE) 2016/679. Au regard de ces dispositions, l'expert est responsable du traitement réalisé au titre du Contrat et DSI ACTIVE est hébergeur.

DSI ACTIVE s'engage à ne pas utiliser les données du client pour son propre compte ou pour celui d'un tiers.

DSI ACTIVE s'engage à ne pas conserver les données personnelles au-delà de la durée du contrat liant l'expert à son client au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, et en tout état de cause à ne pas les conserver après la fin du Contrat.

9. REGLEMENTS DES LITIGES

En cas de litige, les tribunaux de Brest (Finistère) sont seuls compétents.

10. INTERPRETATION ET MODIFICATIONS

Le présent contrat exprime l'intégralité de l'accord entre les parties. Il remplace et annule tous les pourparlers, accords verbaux ou écrits précontractuels entre les parties.

DSIACTIVE s'engage contractuellement à assurer le service qui aura été défini conjointement et à donner les moyens de contrôle nécessaires et suffisants à la **mairie de Guerlesquin**. Pour ce faire, nous sommes astreints à une obligation de moyens.

Fait en 2 exemplaires, à _____, le _____

Signatures

DSIACTIVE
L'expert DSIACTIVE

MAIRIE DE GUERLESQUIN
Nom : _____
En qualité de : _____

11. ANNEXE 1 : CONTENU ET DEROULE D'UNE MISSION TYPE

1^{er} temps : la phase de diagnostic par l'Audit 3D

Cadrage de l'audit	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer les objectifs et attendus • Présentation de la stratégie de l'entreprise à moyen et long terme. • Description des changements ou évolutions majeurs en termes d'offres, de métiers ou de processus d'entreprise envisagés. • Comprendre la culture de l'entreprise et orienter les niveaux et axes d'analyses en fonction de celle-ci.
Activités & prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Client : présentation de l'organisation de l'entreprise, du schéma global du SI, des changements majeurs envisagés • Client : validation des personnes interviewées • Expert : synthèse des informations, création du questionnaire, proposition de plan de restitution
Interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale • Interlocuteurs identifiés (DG, Métiers, Prestataires, ...) • Nomination d'un interlocuteur unique pour le suivi de l'audit • Expert DSI ACTIVE
Livrables (Expert)	<ul style="list-style-type: none"> • Compte Rendu de réunion de lancement • Plan d'audit identifiant les axes à approfondir et briques à auditer • Planning de réalisation des interviews et ateliers pour les acteurs • Date prévisionnelle de restitution finale pour la Direction

Analyse de l'audit	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Auditer/Recueillir les informations techniques et organisationnelles permettant d'évaluer l'existant • Réalisation d'ateliers avec les acteurs identifiés
Activités & prérequis	Expert DSI ACTIVE : <ul style="list-style-type: none"> • Recueil et analyse des documents : <ul style="list-style-type: none"> ○ Schéma d'architecture, ○ Organigramme, ○ Organisation, ○ Contrat de services, ○ Inventaire (licences, matériels), ○ Budget, bilans financiers DSI, ○ Objectifs et projets informatique en cours et déjà envisagés • Interview des acteurs clés suite à l'analyse des documents
Interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Direction Générale • Interlocuteur principal désigné pour le suivi • Personnes identifiées pour les interviews et ateliers • Actuels Prestataires • Expert DSI ACTIVE

Rédaction du rapport d'expertise	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Détailler les écarts identifiés pour élaborer des leviers d'améliorations et des plans d'actions futurs Recenser et calibrer les besoins en fonction de la situation et du plan IT souhaité lors de l'entretien de cadrage Elaborer une stratégie de transformation
Activités & prérequis	Expert DSIACTIVE : <ul style="list-style-type: none"> Analyser les écarts identifiés lors des interviews Analyser les besoins et définir des propositions d'actions Recueillir des informations complémentaires Rédaction du rapport de restitution
Interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none"> Expert DSIACTIVE
Livrables (Expert)	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de Restitution amendé <ul style="list-style-type: none"> Performance de l'existant : évaluation des risques Vision stratégique du SI Plan détaillé des projets

Présentation et validation	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Valider les éléments du rapport final, répondre aux questions du client et expliquer les axes de transformation préconisés Valider les hypothèses budgétaires des propositions (macro) Préparer le plan d'accompagnement (offre complémentaire).
Activités & prérequis	Expert DSIACTIVE : <ul style="list-style-type: none"> Mise en évidence des écarts ou faits marquants des interviews Présentation du rapport de restitution Validation du contenu et intégration des remarques
Interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none"> Client : Direction Générale Expert DSIACTIVE
Livrables (Expert)	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de Restitution amendé : <ul style="list-style-type: none"> Performance de l'existant Vision stratégique Préconisation de transformation à 18 mois Synthèse financière du plan

DSI ACTIVE s'engage à retranscrire ces analyses et constats (forces/faiblesses) ainsi qu'à déterminer les actions à mener (hiérarchisées par ordre d'importance) sous la forme d'un rapport intitulé « **Rapport d'Audit 3D** ».

Ce rapport de synthèse, après validation par la mairie de Guerlesquin, représentera la partition sur laquelle la démarche d'accompagnement à la transformation digitale sera fondée et matérialisée par un **Plan d'Actions Digital** en étape 2.

2^{ème} temps : **Élaboration du Plan d'Actions Digital (→ PAD)**

DSI ACTIVE, après définition de la stratégie IT à moyen et long terme, établira le **Plan d'Actions Digital** en étroite collaboration avec le chef d'entreprise et selon les résultats du **diagnostic – Audit 3D**.

Le **Plan d'Actions Digital** est un cahier des charges qui valide, organise et planifie les actions à entreprendre pour optimiser la transformation digitale de la mairie de Guerlesquin. Il s'agit de l'organisation hiérarchique de toutes les actions (améliorations, changements, évolutions) à mener, qui seront déclinées à travers une chronologie précise.

L'expert accompagnera **la mairie de Guerlesquin** dans la définition des projets de digitalisation. Il sera alors impératif de définir ensemble les budgets nécessaires à la bonne réalisation de ces changements, ce qui sera gage d'efficacité et de pérennité du SI.

Il définit notamment :

- les intervenants internes et externes,
- les actions,
- les moyens,
- le rôle de chaque intervenant
- le calendrier.

Le **PAD** permettra ainsi à **la mairie de Guerlesquin** de se projeter, de s'engager et de contrôler ses diverses activités. Il devra être validé par **la mairie de Guerlesquin** pour garantir le bon déroulement de l'accompagnement opérationnel au cours des mois suivants. **Il s'agit d'un document contractuel.**

3^{ème} temps : mise en œuvre opérationnelle du PAD et gestion de la DSI

Cette phase est exclue du présent contrat, les termes sont donc à titre indicatif.

DSI ACTIVE représenté par **REDEOSI/Sébastien GEFROY**, expert accrédité (nommé sous le terme d'Expert DSI ACTIVE dans ce contrat), prendra en charge la mise en place et l'exécution du Plan d'Actions Digital, mais sera aussi l'élément opérationnel pour tout ce qui concerne le lancement des actions de déploiement.

Accompagnement de la mission

L'Expert DSI ACTIVE assurera l'accompagnement de la mission et validera le bon déroulé et la cohérence des actions menées par des réunions mensuelles ou bi-hebdomadaires préalablement fixées.

Les actions menées par l'Expert DSI ACTIVE seront identifiées dans le Plan d'Actions Digital. Elles porteront notamment au moins sur les domaines suivants :

- **Applicatifs**: évolution des solutions et application métiers, pilotage d'indicateurs ;
- **Environnement utilisateurs** : mise en place et déploiement, gestion de parc ;
- **Infrastructures** : Sécurisation des accès et uniformisation du domaine ;
- **Politique IT** : charte informatique, politique informatique globale, plan de sécurité IT, gestion du changement ;
- **Gestion des Risques IT**: analyse, suivi, propositions de contremesures ou d'améliorations.

DSI ACTIVE aidera ainsi **la mairie de Guerlesquin** à mettre en place les solutions adaptées au besoin de digitalisation, qui après mise en œuvre deviendront des outils ou des process de base de gestion de son SI.